



Gouvernement
du Canada

Government
of Canada

Canada

RAPPORT ANNUEL SUR LES DONNÉES CONSULAIRES DU CANADA

2023 À 2024

This document is also available in English under the title: *Canada's annual consular data report 2023 to 2024*

Sauf avis contraire, le contenu de ce document peut, sans frais ni autre permission, être reproduit en tout ou en partie et par quelque moyen que ce soit à des fins personnelles ou publiques, mais non à des fins commerciales. La reproduction et la distribution à des fins commerciales sont interdites sans la permission d’Affaires mondiales Canada.

Affaires mondiales Canada

125, promenade Sussex
Ottawa ON K1A 0G2
Canada

Téléphone :

1-800-267-8376 (sans frais au Canada)

613-944-4000 (dans la région de la capitale nationale et à l’extérieur du Canada)

Si vous êtes sourd ou malentendant, ou si vous avez un trouble de la parole et utilisez un téléscripteur, vous pouvez accéder au service ATS de 9 h à 17 h, heure de l’Est, en composant le numéro 613-944-9136 (au Canada seulement).

Site Web : www.international.gc.ca

Courriel : info@international.gc.ca

© Sa Majesté le Roi du chef du Canada, représenté par la ministre des Affaires étrangères, 2025

N° de cat. FR2-37F-PDF

TABLE DES MATIÈRES

Introduction	2
Où et pourquoi la population canadienne a-t-elle voyagé en 2023 à 2024?	3
Assistance consulaire : aider les Canadiens et Canadiennes à l'étranger	4
Types de services consulaires	7
Passeports	7
Cas consulaires	9
Les 10 principales destinations où il y a eu des cas consulaires	10
Les 5 principales destinations par type de cas consulaire	11
Décès à l'étranger	11
Arrestation et détention	11
Assistance en cas d'accident et assistance médicale	12
Bien-être et localisation	12
Victimes de crimes violents	13
Aide à l'enfance	13
Interventions consulaires d'urgence	14
Communiquer aux Canadiens et Canadiennes des conseils pour voyager en toute sécurité	16



INTRODUCTION

Année après année, les Canadiens et Canadiennes continuent à voyager à l'étranger pour les vacances, pour rendre visite à leurs proches, et pour des raisons professionnelles, entre autres. Le gouvernement du Canada fournit des informations et des conseils sur la sécurité en matière de voyage afin d'aider la population canadienne à prendre des décisions éclairées à cet égard et de l'aider si elle rencontre des problèmes à l'étranger.

De plus, le Canada fournit et met régulièrement à jour [des conseils aux voyageurs et voyageuses et avertissements](#) spécifiques à chaque destination, ainsi que des renseignements importants sur la santé, la sécurité et les services consulaires sur le site [Voyage.gc.ca](https://voyage.gc.ca). Les informations en ligne sont communiquées aux Canadiens et Canadiennes sur les réseaux sociaux, dans les médias et au moyen de publicités, ainsi que lors d'événements organisés partout au Canada.

La [Charte des services consulaires du Canada](#) décrit ce que les agents et agentes consulaires du Canada peuvent faire pour aider les Canadiens et Canadiennes à l'étranger, comme :

- Les aider à remplacer un passeport
- Communiquer avec leurs proches en cas d'urgence
- Plaider en faveur d'un traitement équitable si elles ou ils sont détenus

Elle explique également les situations dans lesquelles nos services peuvent être limités et ce que les Canadiennes et Canadiens peuvent faire pour obtenir de l'aide en cas de besoin lors d'un voyage à l'étranger.

Le présent rapport donne un aperçu de l'aide d'urgence et des services consulaires fournis par le gouvernement du Canada aux Canadiennes et Canadiens qui ont connu des difficultés lorsqu'elles et ils voyageaient ou vivaient à l'étranger au cours de l'exercice financier 2023 à 2024 (du 1er avril 2023 au 31 mars 2024). Bien qu'il ne soit pas possible de connaître tous les incidents impliquant des Canadiens et Canadiennes à l'étranger, le présent rapport fait état des dossiers qui ont été ouverts lorsqu'un Canadien ou une Canadienne a demandé de l'aide à Affaires mondiales Canada ou à ses bureaux à l'étranger.

Au cours de l'exercice financier 2023 à 2024, les représentants et représentantes du Canada ont fourni une assistance consulaire dans 6 934 cas et ont délivré 15 974 nouveaux documents de voyage à des voyageuses ou voyageurs canadiens à l'étranger. Au cours de cette même période, le Centre de surveillance et d'intervention d'urgence ouvert 24 heures sur 24, 7 jours sur 7 à Ottawa a répondu à un total de 242 319 demandes de renseignements de la part de voyageuses ou voyageurs canadiens ou de leurs proches. Le Canada a également facilité le départ de plus de 3 800 Canadiens, résidents permanents et membres de leur famille immédiate lors de situations d'urgence internationale au Soudan, au Moyen-Orient et en Haïti.

OÙ ET POURQUOI LA POPULATION CANADIENNE A-T-ELLE VOYAGÉ EN 2023 À 2024?

Les Canadiens et Canadiennes continuent d’être enthousiastes quant aux voyages internationaux, les personnes canadiennes de plus de 18 ans ayant effectué près de 38 millions de visites à l’étranger au cours de l’exercice financier 2023 à 2024. Les 9 principales destinations des Canadiens et Canadiennes voyageant à l’étranger sont les suivantes :

PRINCIPALES DESTINATIONS		
RANG	PAYS	NOMBRE DE VISITES
1	États-Unis	25 640 000
2	Mexique	1 873 000
3	République dominicaine	876 000
4	France	756 000
5	Cuba	700 000
6	Royaume-Uni	615 000
7	Italie	588 000
8	Espagne	430 000
9	Allemagne	334 000

Source : Statistique Canada, Enquête nationale sur les voyages du 1er avril 2023 au 31 mars 2024, reproduit et distribué tel quel avec l’autorisation de Statistique Canada.

Compte tenu de leur proximité géographique, les **États-Unis** ont été de loin la principale destination, avec plus de 25 millions de visites recensées au cours de cette période. Les Canadiennes et Canadiens se sont rendus aux États-Unis pour diverses raisons, dont les suivantes :

OBJET DU VOYAGE AUX ÉTATS-UNIS EN 2023 À 2024	
OBJECTIF PRINCIPAL DE LA VISITE	NOMBRE DE VISITES
Vacances, loisirs ou activités récréatives	13 097 000
Visites à des amis ou amies ou à des membres de la famille	4 950 000
Voyage d’affaires	2 456 000
Autres	5 137 000
Total	25 640 000

Source : Statistique Canada, Enquête nationale sur les voyages du 1er avril 2023 au 31 mars 2024, reproduit et distribué tel quel avec l’autorisation de Statistique Canada.

Les autres destinations qui ont été populaires auprès des Canadiens et Canadiennes pendant cette période sont le Portugal, le Costa Rica et le Japon.

ASSISTANCE CONSULAIRE : AIDER LES CANADIENS ET CANADIENNES À L'ÉTRANGER

Le Canada surveille de près les conditions de sécurité dans les pays étrangers, 24 heures sur 24, 7 jours sur 7. Avant qu'ils et elles voyagent à l'étranger, nous recommandons fortement aux Canadiens et Canadiennes de :

- 1. S'informer** : il est possible de consulter [les conseils et avertissements officiels du gouvernement du Canada](#) en matière de voyage pour les destinations du monde entier. Le Canada dispose de 230 pages Web de conseils et d'avertissements aux voyageurs et voyageuses spécifiques à une destination, qui fournissent des informations à jour aux Canadiens et Canadiennes qui planifient ou entreprennent un voyage à l'étranger.
- 2. S'inscrire** : ils et elles peuvent utiliser notre [service d'Inscription des Canadiens à l'étranger](#), qui nous permet de contacter les voyageurs et voyageuses en cas d'urgence à leur destination ou à la maison.
- 3. Nous informer** : en enregistrant l'adresse et les coordonnées de l'[ambassade ou du consulat du Canada](#) le plus proche de leur destination, les voyageurs et voyageuses peuvent nous joindre pour obtenir de l'aide en cas d'urgence.

Points de service consulaires du Canada

Il existe près de **260 lieux** répartis dans plus de **170 pays** du monde où les Canadiens et Canadiennes peuvent obtenir de l'aide. Parmi ceux-ci, on trouve :

- **155 lieux** où se trouve un ou une chef de mission du Canada, comme les ambassades et les consulats.
- **90 lieux** avec des consuls ou consules honoraires, qui agissent en tant que représentantes ou représentants locaux.
- **14 lieux** où le Canada a conclu des accords de partage des services consulaires avec des pays comme l'Australie et la Suède.

Les services consulaires peuvent varier en fonction du lieu et du [type de mission](#). Il est important que les Canadiens et Canadiennes comprennent que les agentes et agents consulaires peuvent être limités quant aux [services pouvant être fournis](#). Une catastrophe naturelle, un conflit violent, des agitations politiques ou les lois et règlements en vigueur dans d'autres pays peuvent avoir une incidence sur l'aide qu'il est possible d'apporter.



CARTE DES POINTS DE SERVICE CONSULAIRES

En date du 31 mars 2025



- Ambassades 83
- Hauts-commissariats 23
- ◆ Bureaux 5
- ◆ Bureaux de représentation 2
- ▲ Missions multilatérales 1
- Consulats généraux 26
- Consulats 8
- ◆ Agences consulaires 6
- ◆ Consul honoraire 90
- ◆ Point de service lié à une entente avec l'Australie 13
- ◆ Point de service lié à une entente avec la Suède 1
- ⊗ Opérations suspendues 4

CARTE DES POINTS DE SERVICE CONSULAIRES

En date du 31 mars 2025



- Ambassades 83
- Hauts-commissariats 23
- ◆ Bureaux 5
- ◆ Bureaux de représentation 2
- ▲ Missions multilatérales 1
- Consulats généraux 26
- Consulats 8
- ◇ Agences consulaires 6
- ◆ Consul honoraire 90
- ◆ Point de service lié à une entente avec l'Australie 13
- ◆ Point de service lié à une entente avec la Suède 1
- ✕ Opérations suspendues 4

source : [Carte des points de service consulaires](#)

Les Canadiens et Canadiennes peuvent accéder aux services consulaires 24 heures sur 24, 7 jours sur 7. En dehors des heures ouvrables des bureaux locaux, les Canadiens et Canadiennes qui ont besoin d'une assistance consulaire d'urgence peuvent contacter le [Centre de surveillance et d'intervention d'urgence](#) d'Affaires mondiales Canada :

-  Par téléphone au +1 613 996 8885
-  Par message texte au +1 613 686 3658
-  Par WhatsApp au +1 613 909 8881
-  Par courriel à l'adresse sos@international.gc.ca

Au cours de l'exercice financier 2023 à 2024, le **Centre de surveillance et d'intervention d'urgence** a répondu à :

- 84 455 appels
- 123 654 courriels
- 19 515 clavardages en direct
- 14 695 messages par SMS, WhatsApp, Telegram* et Signal*

Au cours de la même période, Affaires mondiales Canada a également envoyé 277 messages aux personnes inscrites auprès du service gratuit d'Inscription des Canadiens à l'étranger. Ces messages peuvent fournir des informations essentielles concernant des situations d'urgence à destination ou une urgence personnelle à la maison.

*Affaires mondiales Canada n'est plus actif sur Telegram ou Signal.

TYPES DE SERVICES CONSULAIRES

Les agents et agentes consulaires du Canada peuvent fournir un éventail de services, qu'il s'agisse de tâches routinières comme le remplacement d'un **passport** ou l'aide au vote de Canadiens et Canadiennes à l'étranger, de **cas consulaires** complexes comme une arrestation ou un décès imprévu, ou encore de l'assistance aux Canadiens et Canadiennes en situation de **crise**.

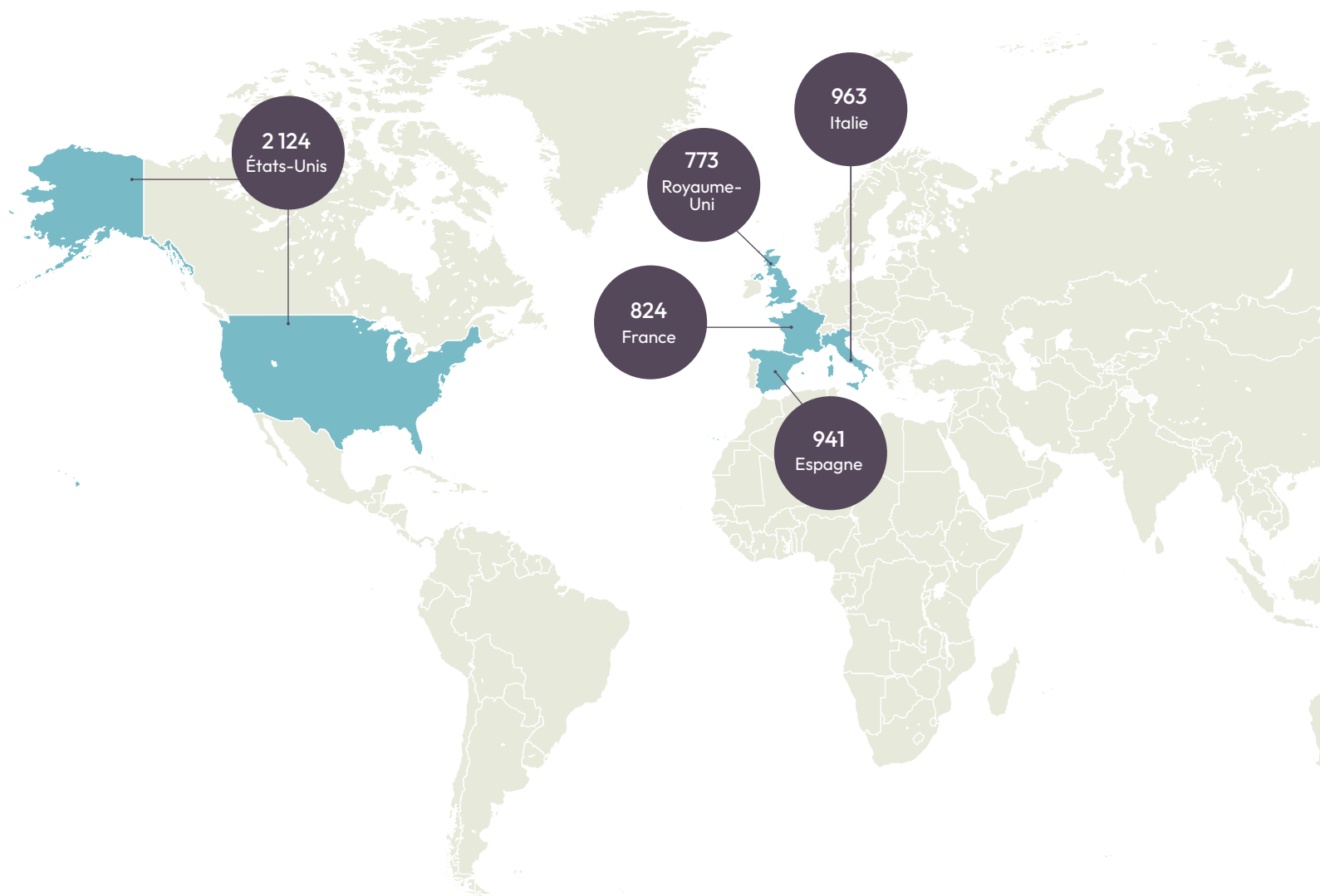
Avant de voyager, les Canadiens et Canadiennes devraient lire la [charte consulaire](#) pour comprendre ce que nous pouvons et ne pouvons pas faire pour les [aider à l'étranger](#).

PASSEPORTS

Les demandes de services consulaires reçues par les représentants et représentantes du Canada travaillant dans nos bureaux à l'étranger continuent d'être principalement liées aux passeports. Ces membres du personnel peuvent aider les Canadiens et Canadiennes à remplacer un passeport canadien perdu, volé, endommagé ou expiré, et prendre les demandes de nouveaux passeports.

Au cours de l'exercice financier 2023 à 2024, 15 974 dossiers en lien avec les passeports ont été ouverts, dont 4 937 pour des passeports déclarés perdus et 6 496 pour des passeports déclarés volés. Le gouvernement du Canada a délivré 1 856 documents de voyage d'urgence, 10 766 passeports temporaires et 175 850 nouveaux passeports pour aider les Canadiens et Canadiennes qui voyagent ou vivent à l'étranger.

Les 5 principales destinations pour lesquelles nous avons eu des cas de passeports perdus ou volés sont les suivantes :



Ce qu'il faut savoir :

- Veillez à toujours [garder votre passeport en lieu sûr, en particulier lorsque vous voyagez](#).
- Ne laissez pas votre passeport sans surveillance, sauf si vous avez accès à un endroit sûr, comme un coffre-fort, pour le ranger.
- Réduisez le risque d'endommagement de votre passeport en le conservant dans un sac ou un étui imperméable et en le rangeant dans un endroit frais et sec.
- Ne voyagez pas avec un passeport endommagé ou un passeport que vous avez déclaré perdu ou volé et que vous avez retrouvé par la suite. Apprenez [ce qu'il faut faire en cas de perte, de vol ou de détérioration de votre passeport](#).

CAS CONSULAIRES

Parfois, les choses ne se passent pas comme prévu pour les Canadiens et Canadiennes qui voyagent ou vivent à l'étranger, et ces personnes peuvent se retrouver dans des situations difficiles. Dans ce cas, nous pouvons leur prêter assistance en ouvrant un dossier consulaire et en collaborant avec elles, leur famille et leurs amis et amies, ainsi qu'avec les autorités et les organismes locaux afin de les aider à résoudre ou à atténuer la situation.

Chaque cas est unique et le niveau de service peut varier en fonction de facteurs tels que les lois et règlements en vigueur dans les autres pays et la vulnérabilité du Canadien ou de la Canadienne.

Au cours de l'exercice financier 2023 à 2024, Affaires mondiales Canada a ouvert 6 934 dossiers consulaires pour des Canadiens et Canadiennes à l'étranger.

Les décès, les arrestations et les détentions ainsi que les cas liés à des accidents et à l'assistance médicale constituaient les 3 principaux types de cas consulaires.

Ce qu'il faut savoir : Avant de partir en voyage, assurez-vous de savoir comment trouver le bureau du gouvernement du Canada le plus proche de votre destination et de comprendre les services qu'il peut ou ne peut pas fournir.

- Consultez la section « Besoin d'aide? » de la page [Conseils aux voyageurs et avertissements de votre destination](#).
- Consultez notre répertoire pour trouver [les ambassades et consulats par destination](#).
- Consultez la [Charte des services consulaires du Canada](#) pour savoir comment les représentants et représentantes du Canada peuvent vous aider.

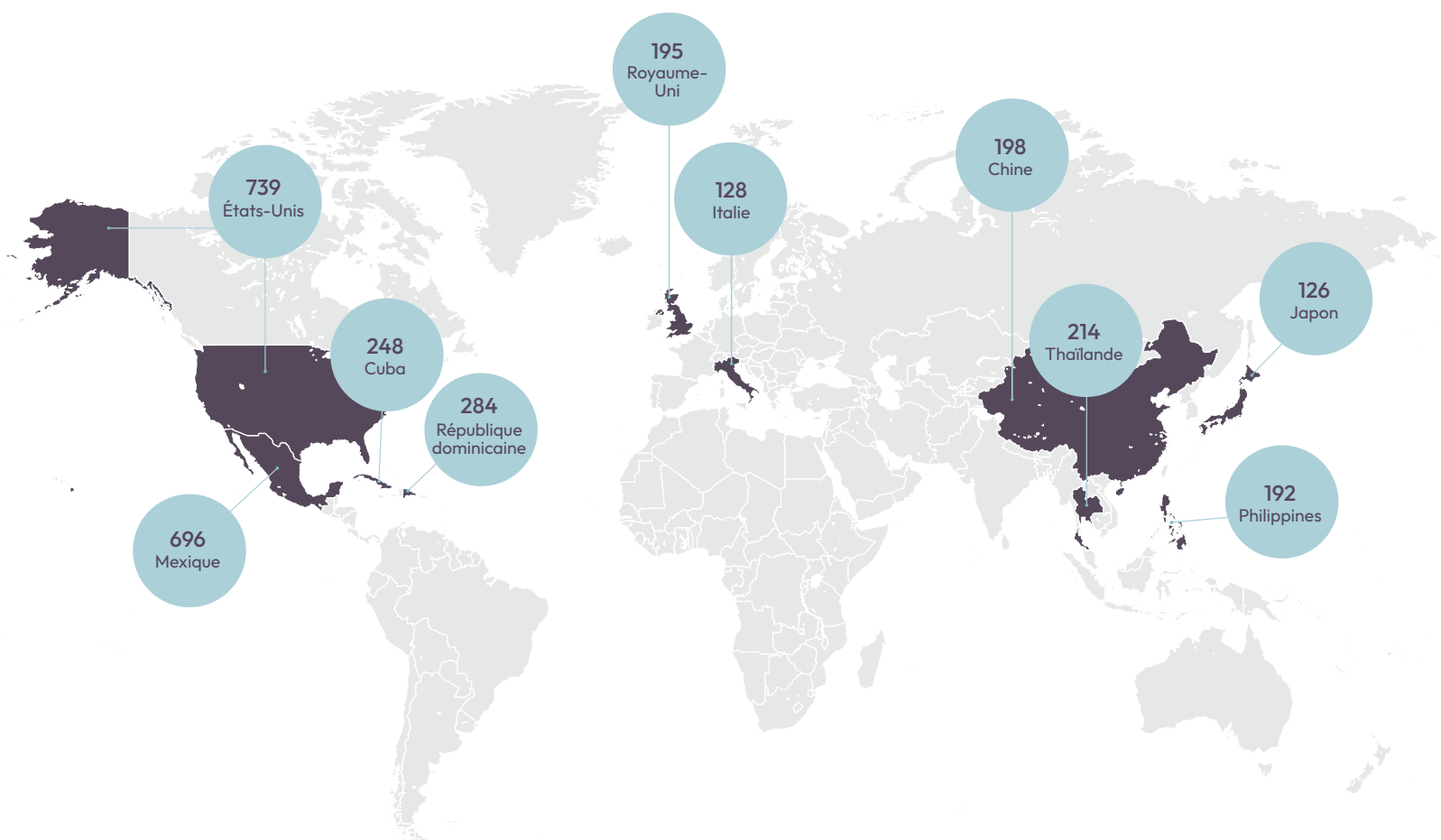
Types de cas consulaires en 2023 à 2024



LES 10 PRINCIPALES DESTINATIONS OÙ IL Y A EU DES CAS CONSULAIRES

Au cours de l'exercice financier 2023 à 2024, les États-Unis, principale destination des voyageurs et voyageuses du Canada, ont été le pays où le plus grand nombre de cas consulaires ont été traités. Ils ont été suivis par le Mexique, deuxième destination touristique la plus populaire au Canada.

Principales destinations où il y a eu des cas consulaires en 2023 à 2024



LES 5 PRINCIPALES DESTINATIONS PAR TYPE DE CAS CONSULAIRE

Nous aidons les Canadiens et Canadiennes qui voyagent ou vivent à l'étranger pour un large éventail de situations, notamment en cas de perte ou de vol de passeport, de décès d'un ou une proche, d'arrestation et de détention ou de blessure. Chaque cas est différent, et le type et l'étendue des services consulaires que nous pouvons fournir dépendent de la situation et du lieu.

DÉCÈS À L'ÉTRANGER

Au cours de l'exercice financier 2023 à 2024, environ 1 500 décès de Canadiens ou Canadiennes à l'étranger ont été signalés à Affaires mondiales Canada. La plupart de ces décès (1 049) étaient de causes naturelles. Les autres décès étaient de causes accidentelles, comme la noyade ou les accidents de transport, et occasionnés par un suicide.

 DESTINATIONS AVEC LE PLUS GRAND NOMBRE DE CAS DE DÉCÈS À L'ÉTRANGER EN 2023 À 2024	
Destination	Nombre de cas
Mexique	204
États-Unis	111
Hong Kong	87
République dominicaine	79
Thaïlande	75

Ce qu'il faut savoir : Lorsqu'un Canadien ou une Canadienne décède à l'étranger, quelle qu'en soit la cause, les représentants et représentantes du Canada peuvent fournir des conseils et des renseignements à ses proches sur la façon de contacter les autorités compétentes. Ces fonctionnaires peuvent également les

aider à trouver un salon funéraire qui connaît bien les arrangements funéraires internationaux et faciliter le rapatriement du corps au Canada.

- Veuillez à souscrire une [assurance maladie de voyage complète](#) afin d'obtenir une couverture en cas de maladie ou de décès à l'étranger.
- Consultez nos renseignements sur [la marche à suivre si vous êtes le plus proche parent ou la personne représentant une Canadienne ou un Canadien décédé à l'étranger](#).

ARRESTATION ET DÉTENTION

Des cas impliquant des Canadiennes ou Canadiens détenus surviennent partout dans le monde. Au cours de l'exercice financier 2023 à 2024, nous avons géré plus de 1 380 cas liés à l'arrestation ou à la détention de Canadiens ou Canadiennes à l'étranger. Il s'agit d'une augmentation de 20 % par rapport à l'exercice financier précédent, le Royaume-Uni remplaçant les Émirats arabes unis dans les 5 principales destinations.

 DESTINATIONS AVEC LE PLUS GRAND NOMBRE DE CAS D'ARRESTATION ET DE DÉTENTION EN 2023 À 2024	
Destination	Nombre de cas
États-Unis	320
Mexique	163
Chine	99
Royaume-Uni	88
République dominicaine	63

Ce que vous devez savoir : Vous devez connaître et respecter les lois en vigueur dans votre pays de destination. [En cas d'arrestation](#), vous serez soumis ou soumise au système pénal de ce pays.

Les agents et agentes consulaires ne peuvent pas organiser la libération d'une personne canadienne détenue, mais peuvent lui fournir une série de services. Ceux-ci varient selon les cas et les pays, et peuvent

consister par exemple à fournir une liste d’avocats ou avocats locaux ou à communiquer avec les proches au nom des personnes détenues.

Consultez notre [Guide à l'intention des Canadiens détenus à l'étranger](#) pour plus d'informations.

ASSISTANCE EN CAS D'ACCIDENT ET ASSISTANCE MÉDICALE

Les accidents et les maladies peuvent survenir n'importe où. Au cours de l'exercice financier 2023 à 2024, 1 069 cas consulaires liés à des accidents et à l'assistance médicale ont été recensés, ce qui peut inclure la fourniture d'informations sur les établissements médicaux et la prise de contact avec des proches. Plus d'un tiers de ces cas se sont produits dans les destinations internationales les plus fréquentées par les Canadiens et Canadiennes.

 DESTINATIONS AVEC LE PLUS GRAND NOMBRE DE CAS D'ACCIDENTS ET D'ASSISTANCE MÉDICALE EN 2023 À 2024	
Destination	Nombre de cas
Cuba	123
Mexique	113
États-Unis	109
République dominicaine	53
Philippines	40

Ce qu'il faut savoir : Les agents et agentes consulaires peuvent vous fournir une liste d'hôpitaux et vous aider à effectuer une évacuation médicale et un transfert en toute sécurité, notamment en assurant la liaison avec les prestataires de services. Ils et elles ne peuvent pas payer les frais d'hospitalisation ou médicaux ni les frais d'évacuation médicale ou d'ambulance aérienne.

- Veillez à souscrire [une assurance voyage](#) complète. Lisez attentivement les clauses en petits caractères pour comprendre ce que couvre votre assurance.

- Si vous prévoyez [de participer à des activités de voyage d'aventure à l'étranger](#), informez-vous sur les risques et consultez nos conseils en matière d'assurance et de sécurité.
- Consultez nos renseignements sur la [santé et la sécurité des voyageurs et voyageuses à l'étranger](#).

BIEN-ÊTRE ET LOCALISATION

Des demandes de renseignements sont souvent formulées lorsqu'un ami ou une amie ou des membres de la famille s'inquiètent de ne pas avoir eu de nouvelles d'un ou une proche pendant son voyage. Au cours de l'exercice financier 2023 à 2024, nous avons ouvert 746 dossiers concernant des personnes qui étaient portées disparues ou qui avaient eu des contacts limités avec leur famille ou leurs amis ou amies au Canada, ce qui représente une augmentation de 12 % par rapport à l'exercice précédent.

Pour la troisième année consécutive, le Mexique, deuxième destination de voyage la plus populaire auprès des Canadiens et Canadiennes, a été le pays le plus touché par ce type de cas consulaires.

 DESTINATIONS AVEC LE PLUS GRAND NOMBRE DE CAS LIÉS AU BIEN-ÊTRE ET À LA LOCALISATION EN 2023 À 2024	
Destination	Nombre de cas
Mexique	111
États-Unis	76
République dominicaine	26
Japon	23
Tunisie	23

Ce qu'il faut savoir : Les représentants et représentantes du Canada peuvent tenter de contacter les voyageurs ou voyageuses et de leur transmettre les coordonnées des personnes qui les recherchent. Ces fonctionnaires peuvent également fournir des conseils aux familles, mais peuvent être dans l'impossibilité de révéler où se

trouvent les voyageurs ou voyageuses pour des raisons de confidentialité. Il appartient à ces personnes qui voyagent de contacter directement leur famille.

Avant de voyager à l'étranger, prenez les mesures suivantes :

- Inscrivez-vous au [service gratuit d'Inscription des Canadiens à l'étranger](#), qui nous permet de vous contacter en cas d'urgence à votre destination et de contacter les membres de votre famille en votre nom.
- Laissez un itinéraire de voyage détaillé et vos coordonnées à votre famille ou à vos amis ou amies au Canada.
- Fournissez à la famille ou aux amis ou amies les coordonnées du [Centre de surveillance et d'intervention d'urgence](#), ouvert 24 heures sur 24, 7 jours sur 7.
- Apportez les coordonnées [des bureaux du gouvernement canadien à l'étranger](#) dans les pays que vous prévoyez de visiter.

Consultez nos renseignements sur [ce qu'il faut faire si vous pensez qu'un Canadien ou une Canadienne a disparu à l'étranger](#).

VICTIMES DE CRIMES VIOLENTS

Au cours de l'exercice financier 2023 à 2024, 297 Canadiens et Canadiennes ont déclaré avoir été victimes d'un crime à l'étranger, soit une augmentation de 18,8 % par rapport à l'exercice précédent. Les types de crimes inclus dans ces cas étaient l'agression ([physique](#) ou [sexuelle](#)), l'homicide et l'enlèvement. Le Mexique est resté le principal pays où les Canadiens et Canadiennes ont demandé des services en tant que victimes d'un crime.



DESTINATIONS AVEC LE PLUS GRAND NOMBRE DE CAS DE VICTIMES DE CRIMES VIOLENTS EN 2023 À 2024

Destination	Nombre de cas
Mexique	52
République dominicaine	42
États-Unis	14
Jamaïque	11
Cuba	10
Israël	10

Ce que vous devez savoir : Si vous êtes victime d'un crime violent pendant un voyage à l'étranger, les représentants et représentantes du Canada peuvent vous :

- Fournir les coordonnées de la police locale et des services médicaux
- Aider à trouver un soutien pour gérer les conséquences émotionnelles, médicales et juridiques d'un crime
- Fournir des renseignements sur la manière dont vous pouvez demander une aide financière d'urgence auprès du [Fonds d'aide aux victimes du ministère de la Justice](#)

AIDE À L'ENFANCE

Au cours de l'exercice financier 2023 à 2024, les représentants et représentantes du Canada ont traité 642 cas liés à des [enfants à l'étranger](#), notamment des cas d'enlèvement d'enfants, de garde d'enfants, de protection de l'enfance et d'abandon d'enfants.

Les États-Unis restent le pays où les Canadiens et Canadiennes signalent le plus de cas liés aux enfants. Le Pakistan a connu une augmentation notable du nombre de cas de ce type, tandis que le Mexique a enregistré une baisse significative relativement à ces cas par rapport à l'exercice précédent.



DESTINATIONS AVEC LE PLUS GRAND NOMBRE DE CAS D'ASSISTANCE AUX ENFANTS EN 2023 À 2024

Destination	Nombre de cas
États-Unis	111
Pakistan	76
Émirats arabes unis	26
Afghanistan	23
Mexique	23

Ce qu'il faut savoir : Les représentants et représentantes du Canada travaillent en étroite collaboration avec les autorités d'autres pays afin de promouvoir la sécurité et le bien-être des enfants canadiens et canadiennes à l'étranger.

- Si vous pensez qu'il y a un risque que l'on enlève et emmène votre enfant hors du Canada, [lisez notre guide à l'intention des parents concernés par les cas d'enlèvement international d'enfants](#).
- Si votre enfant a été victime d'un enlèvement à l'étranger ou si on l'empêche de rentrer au Canada, contactez le [Centre de surveillance et d'intervention d'urgence](#) à Ottawa pour obtenir une assistance consulaire.
- Il est illégal de forcer quelqu'un à se marier, et il est également illégal d'emmener une personne âgée de moins de 16 ans hors du Canada dans le but de la marier. Consultez nos ressources et voyez comment nous pouvons vous aider si [vous ou quelqu'un que vous connaissez risquez de subir un mariage forcé à l'étranger](#).
- Il est également illégal d'emmener ou d'envoyer une personne âgée de moins de 18 ans hors du Canada pour qu'elle suive une thérapie de conversion dans un autre pays. Consultez nos ressources [si vous ou une personne que vous connaissez risquez d'être soumis ou soumise à une thérapie de conversion à l'étranger](#).

INTERVENTIONS CONSULAIRES D'URGENCE

Les crises et les situations d'urgence, telles que les bouleversements politiques, les conflits et les catastrophes naturelles, peuvent survenir à tout moment et n'importe où, et peuvent avoir des répercussions sur les Canadiens et Canadiennes, les personnes qui ont obtenu la résidence permanente et les membres de leur famille immédiate à l'étranger. Ces situations peuvent parfois nécessiter une réponse exceptionnelle de la part du gouvernement du Canada. Les interventions consulaires d'urgence au cours de l'exercice financier 2023 à 2024 consistaient notamment à :

- Veiller à ce que le public soit tenu informé des mesures prises par le gouvernement pour protéger la sécurité des Canadiennes et Canadiens touchés
- Fournir une aide sur le terrain aux Canadiennes et Canadiens touchés, par exemple en les aidant à obtenir des documents de voyage et des prêts d'aide financière d'urgence
- Déployer plus de 69 membres de l'Équipe permanente de déploiement rapide (EPDR) pour faire face à de multiples situations d'urgence
- Soutenir le départ assisté de plus de 3 800 citoyennes et citoyens, personnes ayant obtenu la résidence permanente du Canada et membres de leur famille immédiate dans diverses régions touchées

Affaires mondiales Canada (AMC) a fourni de l'aide à des milliers de Canadiennes et Canadiens touchés par des crises dans le monde entier en 2023 à 2024, notamment :

- **Le conflit au Soudan – 15 avril 2023 – 15 mai 2023***
 - Au cours de l'exercice 2023 à 2024, AMC a répondu à plus de 4 700 demandes de renseignements et a apporté son soutien dans 50 cas consulaires complexes au Soudan.
 - Un certain nombre de pays ont organisé des vols militaires à partir d'une base aérienne située au nord de la ville, chacun transportant des passagers et passagères de diverses nationalités.

- AMC a collaboré avec l'Aviation royale canadienne pour faciliter 6 vols d'évacuation et a aidé au départ de 176 Canadiens et Canadiennes et personnes ayant obtenu la résidence permanente du Canada, ainsi que de 359 ressortissantes et ressortissants étrangers.
- Plus d'une douzaine de pays, dont l'Australie, la France et le Royaume-Uni, ont aidé 286 Canadiens et Canadiennes, personnes ayant obtenu la résidence permanente du Canada et membres de leur famille immédiate à quitter le pays.

- En mars 2024, le Centre de surveillance et d'intervention d'urgence d'AMC, qui est ouvert 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, a répondu à plus de 1 305 demandes liées à la crise.
- Afin d'apporter un soutien supplémentaire aux Canadiens et Canadiennes pendant la crise, on a déployé 5 membres de l'EPDR en Haïti en mars.

* Les dates indiquent la durée de l'intervention consulaire d'urgence d'AMC.

- La crise en Israël – 7 octobre 2023 – en cours*

- Au cours du premier mois de la crise, nous avons aidé au départ de 1 627 Canadiens et Canadiennes, personnes ayant obtenu la résidence permanente du Canada et membres de leur famille immédiate sur 19 vols de départ assistés.

- La crise en Cisjordanie – 7 octobre 2023 – en cours*

- Nous avons facilité le départ de la Cisjordanie de 70 Canadiens et Canadiennes, personnes ayant obtenu la résidence permanente du Canada, et membres de leur famille immédiate en passant par la Jordanie.

- La crise dans la bande de Gaza – 7 octobre 2023 – en cours*

- En utilisant les postes frontaliers terrestres en passant par Rafah, nous avons pu aider au départ d'environ 900 Canadiens et Canadiennes, personnes ayant obtenu la résidence permanente du Canada et membres de leur famille immédiate au cours de l'exercice 2023 à 2024.

- La crise en Haïti – 2 mars 2024 – 30 avril 2024*

- L'intervention d'urgence d'AMC a commencé le 3 mars 2024 et se poursuivait à la fin de l'exercice financier.
- Entre le 26 et le 31 mars 2024, nous avons lancé une opération de départ assisté avec 27 vols en hélicoptères d'Haïti vers la République dominicaine, ce qui a permis le départ de 153 citoyennes et citoyens canadiens.

COMMUNIQUER AUX CANADIENS ET CANADIENNES DES CONSEILS POUR VOYAGER EN TOUTE SÉCURITÉ

En 2023 à 2024, le Ministère a continué de collaborer avec d'autres ministères et organismes gouvernementaux pour veiller à ce que les Canadiens et Canadiennes reçoivent en temps opportun des conseils et des renseignements précis et clairs sur Voyage.gc.ca. Ces ministères et organismes comprennent l'Agence de la santé publique du Canada, l'Agence des services frontaliers du Canada, Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada, Passeport Canada et Transports Canada.

Les communications comprenaient les éléments suivants :

- Maintenance et plus de 700 mises à jour du site Travel.gc.ca, notamment des mises à jour du [Guide de préparation des voyages](#) et de nouvelles pages Web de [conseils pour différents types de voyageurs et voyageuses](#)
 - Le site Web a reçu 28 689 181 visites au cours de l'exercice financier.
- Plus de 4 000 mises à jour des [conseils aux voyageurs et voyageuses et avertissements par destination](#).
 - Ces pages ont enregistré 15 millions de visites, et les 5 principales destinations pour lesquelles elles ont été consultées étaient les États-Unis, le Mexique, Cuba, la République dominicaine et l'Égypte.
- Des publications sur les réseaux sociaux mettant en relief les mises à jour des conseils spécifiques à la destination, relayant proactivement les conseils de sécurité aux voyageurs et voyageuses de Voyage.gc.ca, et diffusant des informations pendant une crise.
 - **Facebook** : 1 641 publications
 - **X (anciennement Twitter)** : 1 559 publications
 - **Instagram** : 32 publications
 - **LinkedIn** : 76 publications



Le Ministère a continué d'encourager les Canadiennes et Canadiens à suivre les comptes de réseaux sociaux afin de rester informés sur la sécurité en matière de voyage. Entre 2023 à 2024, le nombre de personnes abonnées aux comptes de [Voyage.gc.ca](https://voyage.gc.ca) a augmenté de 48 032.

En outre, le Ministère a mené plusieurs activités de diffusion proactives afin de joindre les Canadiens et Canadiennes et de les sensibiliser aux conseils du gouvernement en matière de sécurité relative aux voyages, notamment :

- La mise en œuvre de 3 campagnes publicitaires sur plusieurs plateformes, dont Tinder, The Weather Network, Spotify et YouTube
- Un engagement en personne auprès des Canadiens et Canadiennes en participant à des événements partout au Canada, qui ont attiré plus de 12 000 visiteurs et visiteuses au kiosque Voyager en sécurité
- Une collaboration avec 28 établissements d'enseignement postsecondaire partout au Canada afin de fournir des informations et des conseils aux étudiantes et étudiants canadiens qui envisagent d'étudier ou de travailler à l'étranger
- La création de liens avec plus de 1 200 représentants et représentantes de l'industrie canadienne du voyage grâce à des webinaires et à des événements sectoriels
- La distribution de plus de 17 000 publications et documents sur la sécurité en matière de voyages aux Canadiens et Canadiennes



Facebook: [Conseils du gouvernement du Canada à l'intention des voyageurs](https://www.facebook.com/ConseilsduGouvernementCanada)



X: [@VoyageGdC](https://twitter.com/VoyageGdC)



LinkedIn: [@AffairesMondialesCanada](https://www.linkedin.com/company/AffairesMondialesCanada)



Instagram: [@affaires.mondiales.canada](https://www.instagram.com/affaires.mondiales.canada)